

Image not found or type unknown



demande de la nationalité française étant condamné à une amende

Par **lebembe77**, le **19/08/2011** à **16:30**

Bonjour

je voudrais savoir s'il m' est possible de demander la nationalité française en sachant que j'ai été condamné à une amende suite à une détention d'un faux permis étranger.

je suis marié depuis 2007 ma femme est française et j'ai deux filles et savoir aussi combien de temps prend-il pour une réponse du procureur après une demande d'effacement du bulletin n°2

merci.

Par **Domil**, le **19/08/2011** à **18:40**

Rien ne vous empêche de demander, mais votre condamnation peut engendrer un refus.